



Info presse

ÉcoWatt Bretagne  
Le bon geste énergie

Rte  
Réseau de transport d'électricité

Nantes, le 8 décembre 2016

## ÉCOWATT BRETAGNE, 9<sup>ème</sup> édition : Des mesures particulières dans le cadre d'un hiver exceptionnel

RTE et ses partenaires relancent **ÉcoWatt** pour la **9<sup>ème</sup> édition**. Le dispositif restera de nouveau mobilisé durant tout l'hiver, pour répondre aux risques de coupure d'électricité en Bretagne. Par ailleurs, dans le contexte particulier d'un hiver placé sous haute vigilance en France, **ÉcoWatt va également contribuer à une mobilisation plus générale, en relayant les appels aux gestes éco-citoyens qui pourront être lancés à l'ensemble des régions par un nouveau système d'alertes national mis en place par RTE sur son application éCO2mix.**

RTE l'a annoncé le 8 novembre dernier, dans le cadre de sa mission de garant du système électrique français : cet hiver, en raison de l'indisponibilité de plusieurs sites de production, l'approvisionnement national en électricité s'annonce plus délicat, en cas de vague de froid.

Dans ce contexte particulier, des solutions exceptionnelles pourraient être mises en œuvre par RTE pour préserver l'alimentation électrique. L'enjeu est de limiter le risque de coupures d'électricité, durant les heures de forte consommation (le matin entre 8h et 13h et le soir entre 18h et 20h). Parmi ces mesures RTE prévoit un dispositif d'alerte citoyen à l'échelle nationale. Sur un principe identique à celui d'ÉcoWatt Bretagne, des appels aux gestes éco-citoyens d'économie d'énergie seront lancés, la veille pour le lendemain, pour l'ensemble des régions, via l'application éCO2mix de RTE, relayés sur son site internet et sur les réseaux sociaux.

La Bretagne est donc concernée par cette situation particulière qui concerne l'ensemble de la France, indépendamment des problématiques de sécurisation de l'alimentation électrique de la région, pour lesquels le dispositif **ÉcoWatt** a été mis en place. **ÉcoWatt** sera donc adapté cet hiver pour une mobilisation face à deux risques - breton et national – qui peuvent générer tous les deux des coupures d'électricité dans la région.

A ce titre, **ÉcoWatt** enverra des alertes (orange ou rouges) par mail et via les réseaux sociaux aux 58 000 ÉcoW'acteurs, dans le cadre du dispositif classique (risque spécifique à la Bretagne). ÉcoWatt relayera également les alertes nationales lancées par l'application **éCO2mix**, en appelant les citoyens bretons comme ceux des autres régions à faire des gestes d'économie d'énergie aux heures de « pointe de consommation ».

ÉcoWatt Bretagne

KEEP  
BREITH  
& DEVENEZ ÉCOW'ACTEUR

Rte  
Réseau de transport d'électricité

Rendez-vous sur [www.ecowatt-bretagne.fr](http://www.ecowatt-bretagne.fr)  
pour être informé des alertes et découvrir tous les Éco'Gestes

enedis

## Rappel des fondamentaux de la démarche ÉcoWatt :

La région Bretagne est une péninsule électrique qui ne produit que 15% de l'électricité qu'elle consomme. L'électricité est principalement acheminée depuis des sites de production éloignés. En période hivernale, aux heures de pointe de consommation, le réseau électrique peut se retrouver à la limite de la saturation, avec un risque de coupure électrique sur tout le territoire breton, notamment en cas d'incident sur le réseau ou sur un site de production.

La démarche ÉcoWatt Bretagne a été initiée en novembre 2008 par RTE, en partenariat avec la Préfecture de la Région Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, Enedis et l'ADEME. Elle a pour objectif d'inciter les Bretons à modérer leur consommation d'électricité, en particulier en hiver, aux périodes de pointe, le matin et entre 18h et 20h.

Le dispositif ÉcoWatt Bretagne repose sur un site internet [www.ecowatt-bretagne.fr](http://www.ecowatt-bretagne.fr), à partir duquel RTE déclenche des alertes lors des périodes à risques, dans l'esprit des journées vertes, orange ou rouges de Bison futé, afin d'inviter les Bretons (particuliers, collectivités et autres institutions, entreprises, associations et scolaires) à pratiquer les bons gestes énergie. La démarche ÉcoWatt s'inscrit dans l'axe maîtrise de la consommation électrique du Pacte Électrique Breton.

### Contact RTE :

Sandrine Morassi  
Tél. 02 40 67 37 08 & 06 12 49 60 91  
[sandrine.morassi@rte-france.com](mailto:sandrine.morassi@rte-france.com)

### Contact RTE :

Caroline Brigant  
Tél. 02 40 67 45 70 & 06 62 26 83 67  
[caroline.brigant@rte-france.com](mailto:caroline.brigant@rte-france.com)

